

## EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

**27**

Présents et représentés :

**27**

L'An DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT QUATRE JANVIER à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le dix-huit janvier, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD, Jean-Baptiste DELEBECQUE et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Stéphane GAILLARD, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés :

Mme Denise AVRILLIER a donné procuration à Mme Christine CLAUDE

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN

Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à Mme Laurence GODENIR

M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Bernard CHAYELAIN-CADET

M. Yoann COURSEL a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU

M. Hugo CHAVANNE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la Chambre Régionale des Comptes n°2023-0073 du 15 mai 2023 proposant à M. Le Préfet de la Haute-Savoie de régler le budget primitif pour l'exercice 2023 de la Commune de Doussard, budget principal et annexes.

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2023-0004 du 26 mai 2023 portant règlement et exécution du budget primitif 2023 de la Commune de Doussard

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances et Administration du 15 janvier 2024 visant à prendre en compte les dernières écritures de l'exercice budgétaire 2023 et notamment celle relevant de l'amortissement prorata temporis imposé par la M57 entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité – 27 voix pour

APPROUVE la décision modificative n°4 au budget principal 2023 de la Commune de Doussard telle que présentée en annexe.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

Christine CLAUDE

Le Maire,

Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :  
Publié le



N° 2024-005

Budget principal 2023  
Décision modificative  
n°4

74104

COMMUNE DE DOUSSARD

Code INSEE

BUDGET COMMUNAL DOUSSARD

DM n°4 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## Régularisation amortissement

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60612-020 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	26 979,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>26 979,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-739118-020 : Autres reversements et restitutions sur contributions directes	0,00 €	12 324,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7392221-020 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00 €	4 328,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 652,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	22 316,65 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 316,65 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-673-020 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	232,10 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	21 829,68 €	0,00 €	0,00 €
R-777-020 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0,00 €	0,00 €	976,33 €	0,00 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 061,78 €</b>	<b>976,33 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7067-020 : Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00 €	0,00 €	1 876,10 €	0,00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 876,10 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74718-281 : Participations Etat - Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 652,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 652,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 979,96 €</b>	<b>61 030,43 €</b>	<b>2 852,43 €</b>	<b>16 652,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 316,65 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 316,65 €</b>
D-13935-020 : Subv. inv. fonds équip. - Amendes radars auto et amendes police	976,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-139361-020 : Subv. inv. fonds équip. - Dotation équipement territoires ruraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	232,10 €
R-28181-020 : Amort. installations générales, agencements, aménagements divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 829,68 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>976,33 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>22 061,78 €</b>
D-2128-020 : Autres agencements et aménagements	0,00 €	45 354,76 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>45 354,76 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>976,33 €</b>	<b>45 354,76 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 378,43 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>78 428,90 €</b>		<b>58 178,00 €</b>